

Arrêté du 18 juillet 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Nantua
NOR : JUSB1120624A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 18 juillet 2011, mis fin aux fonctions de Madame GENTAZ Suzanne, épouse BUISSON, adjointe administrative principale de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Nantua

Article 2

Madame DESCHAMPS Isabelle, adjointe administrative principale de première classe, est, à compter du 18 juillet 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Nantua

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Lyon en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 juillet 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK